

RAPPORT DE SYNTHÈSE

L'an Deux Mil Dix et les Trente un Juillet, Premier et Deux Août, s'est tenu dans la salle de Réunion de la DRPSIAP de Mopti, l'Atelier d'Initiation des Acteurs de la Décentralisation au Suivi et Evaluation des Plans de Sécurité Alimentaire, organisé par le PROMISAM.

La cérémonie d'ouverture était présidée par Monsieur Ousmane Sory Timbo CAEF du Gouverneur de Tombouctou, il avait à ses côtés Madame Diallo Assa Diallo représentante du Commissariat à la sécurité Alimentaire, Monsieur Abdramane Traoré représentant du PROMISAM, Monsieur Harouna Koné Facilitateur et Monsieur Hamidou Chérif Bah Directeur de la DRPSIAP de Mopti.

L'atelier a regroupé les participants venus des régions de Tombouctou, Gao (voir la liste des participants en annexe).

La représentante du CSA en prenant la parole, a situé l'Atelier dans son contexte. Elle a présenté les objectifs visés par l'atelier et convié les participants à plus d'assiduité pour tirer le meilleur profit de la formation.

Monsieur Abdramane Traoré représentant du PROMISAM prit à son tour la parole pour faire un exposé sur le cadre institutionnel et les missions du PROMISAM : à savoir le renforcement des capacités des collectivités territoriales dans le cadre de l'élaboration de leurs plans de sécurité alimentaire (PSA) et cela depuis 2004 dans sa première phase. La seconde phase qui a débuté en 2008 consacrée elle aussi au renforcement des capacités des CT dans le suivi évaluation des PSA, objet de cet atelier.



Le président dans son allocution a tout d'abord souhaité la bienvenue aux différentes délégations venues de Bamako, Tombouctou et Gao. Il a fait un rappel de la situation alimentaire du pays caractérisée par une insécurité alimentaire quasi endémique qui compromet les efforts de développement si l'on n'y prend garde à temps. Cette situation est causée essentiellement par les aléas climatiques, l'accès difficiles des producteurs aux équipements, aux crédits, aux terres et aux intrants. C'est pour cette raison a-t-il dit que la sécurité alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaire dans le document du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCRP). Il a ensuite ajouté que les régions de Tombouctou et Gao se réjouissent particulièrement de constater aujourd'hui que l'ensemble des communes disposent de leur plan de sécurité alimentaire élaboré et ce depuis 2006 par les communes elles-mêmes avec l'accompagnement des centres de conseils communaux (CCC) et sous la supervision technique des DRPSIAP. L'une des insuffisances constatées dans la mise en œuvre de ces plans de sécurité alimentaire est la faible capacité des acteurs locaux en matière de suivi et évaluation. C'est pourquoi la seconde phase du PROMISAM vise entre autre action, le renforcement des capacités des acteurs en

suivi évaluation des plans locaux des collectivités décentralisées. Il a enfin, remercié le commissariat à la sécurité alimentaire pour l'organisation de cette importante rencontre, de même que l'USAID pour son soutien financier et son appui constant et souhaité plein succès aux travaux.

Après cette cérémonie d'ouverture, le bureau suivant a été mis en place pour assurer la conduite des travaux de l'atelier :

- Président Monsieur Ousmane Sory Timbo
- Rapporteurs : Monsieur Seydou Mankan Keïta,
Mme CISSE Niamoye Touré,

Le programme de l'Atelier a été lu et adopté. Un code de bonne conduite instauré. Les éléments de ce code sont au nombre de six points à savoir :

- ⇒ Téléphone sous vibreur ou éteindre
- ⇒ Ne pas dormir
- ⇒ Ne pas bavarder
- ⇒ Respect du point/opinion des autres
- ⇒ Eviter les retards
- ⇒ Ne pas prendre la parole sans l'autorisation du Président.

Des sanctions ont été également instaurées pour ceux qui violeront ces règles. Ces sanctions sont aussi entre autres :

- Un paquet de bonbon
- Chanter ou danser ou
- raconter des blagues

Le facilitateur a ensuite fait sa première présentation portant sur le rappel des concepts de la sécurité alimentaire. Les quatre piliers de la sécurité alimentaire à savoir : le Disponibilité, l'accès, l'utilisation, l'approvisionnement ont été définis, commentés et illustrés par des exemples. Il a fait savoir qu'aucun pilier a lui seul ne permet l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Au point suivant, à savoir comment élaborer le Plan de Sécurité Alimentaire ? Les participants qui ont déjà élaboré des PSA ont énuméré les différentes étapes à suivre. Le facilitateur aussi bien que Monsieur Traoré du PROMISAM ont fait savoir que le PSA est une partie intégrante du PDESC. Les notions suivantes ont été présentées, définies et commentées par le facilitateur il s'agit de : Budget, Budgétisation, But, Développement, Développement Régional/Local, Planification, Planification Régionale, Planification Décentralisée, Planification Locale, Planification participative, Plan, Objectif, Stratégie, Projet, Prévision, Tendances.

Cette présentation s'est poursuivie par la définition du Suivi comme étant un examen continu ou périodique de la mise en œuvre d'un programme, d'un projet ou d'un plan. Il permet de déterminer l'état d'avancement du programme. C'est le contrôle de progrès de la réalisation pas à pas des activités programmées ou non, la vérification des activités exécutées et les résultats atteints, de détecter les problèmes

émergents dans la mise en œuvre et la recommandation des actions pour les résoudre ; l'auto évaluation pour le contrôle des performances enregistrées.

Les types de suivi sont au nombre de deux : le suivi de processus et le suivi d'impact définis et commentés.

A la question, quand effectuer le suivi ? Il a été expliqué que le suivi est un exercice continu, régulier et quotidien. Les outils du suivi sont : les visites de terrain, les rapports, les fiches et autres documents. Les acteurs du suivi : le directeur de projet, les partenaires techniques et financiers, les services techniques et les bénéficiaires (collectivités territoriales, populations etc...).

A la suite de chacune des présentations du facilitateur Monsieur Traoré du PROMISAM est intervenu pour donner des compléments d'information. Les questions de compréhension posées à la suite des présentations ont reçu des réponses satisfaisantes.

Après la pause déjeuner les participants ont été repartis en trois groupes de travail. Chacun des groupes avait pour mandat de traiter les exercices suivants : 1A et 1B.

Le reste de la journée a été consacré aux travaux en groupe.

Le deuxième jour, les travaux de groupe se sont poursuivis jusqu'à 10 heures. La restitution des travaux de groupe en plénière a été suivie de débats. Toutes les questions posées ont reçues des réponses satisfaisantes. Le facilitateur a poursuivi sa présentation par la définition de l'évaluation qui est un exercice interne ou externe de gestion périodique. Les avantages et les buts ont été dégagés. Les quatre types d'évaluation à savoir : l'Evaluation concomitante, Sommative, ex-ante et Ex- Post ont été présentés et définis. Il a notifié que l'évaluation ex-post est toujours sommative.

Contrairement au suivi, l'évaluation est une opération limitée dans le temps elle s'opère de façon systématique et objective. Elle doit être pertinente et valide.

En plus des quatre types d'évaluations d'autres formes d'évaluation à savoir l'évaluation à mis parcours, conjointe, d'impact, de groupe, externe, finale, interne, rétrospective, stratégique, thématique ont été présentés et définis. L'évaluation d'après le facilitateur ne se fait pas n'importe quand. Elle se fait à un moment donné pour fournir des informations qui doivent permettre d'ajuster la mise en œuvre du programme en cours ainsi que la planification et la formulation de futurs programmes.

Les outils d'évaluation varient en fonction des types d'évaluation. Les outils sont entre autres : les méthodes FFOM (Forces- Faiblesses- Opportunités -Menaces) et PEST (Politique –Economique -Social et Technologique). Ces outils ont été assez commentés par le facilitateur.

La technique du « Mais Pourquoi ? » a été expliquée et illustrée par l'exemple des jeunes filles de Douze à Vingt Cinq Ans du Rwanda atteintes du VIH.

La matrice des impacts croisés qui est une technique qui se concentre sur le réseau des relations réelles et potentielles entre les événements prévus. Il est un

outil systémique qui permet d'explorer comment les secteurs interagissent entre eux et de comprendre dans quelle mesure cette interaction influe sur la capacité du système tout entier à remplir son mandat. L'exposé sur l'évaluation s'est terminé par la présentation d'un diagramme circulaire schématisant les avantages du suivi et évaluation. A la suite de cet exposé un exercice pratique a été traité par les différents groupes et la correction a fait l'objet d'une restitution en plénière. Les faiblesses constatées après cette correction ont été corrigées par le facilitateur.

L'étude de cas structurée en quatre points a été également présentée par le facilitateur.

1. Objectif Global du Plan,
2. Objectifs spécifiques du Plan,
3. Activités à mener dans le Plan,
4. Résultats Attendus par Activité.

En vue de l'exercice pratique sur l'étude de cas, les participants ont été repartis en différents groupes qui sont :

- Evalueurs au nombre de 04 membres ;
- Groupe des Agents des Services Techniques, au nombre de 04 ;
- Groupe des élus agents communaux composés de : 1 Maire, 1 S.G., 2 Conseillers Communaux ;
- Et enfin le groupe des chefs de villages qui sont au nombre de 18 membres ;
- Groupe de partenaires PTF avec 3 membres ;
- Le groupe de la Société Civile : 04 membres.

Les travaux du troisième jour de l'atelier ont porté sur une étude de cas où des évaluateurs doivent évaluer des activités portant sur l'équipement de cent paysans et la pratique de cultures fourragères traités sous forme de simulation. Après cette simulation des questions de compréhension ont été posées entre autre : Une activité peut elle avoir plusieurs indicateurs et plusieurs résultats ? ; Lorsqu' une réalisation exécutée avant délais prévu quel serait l'écart ? ; Qui serait le bailleur du suivi évaluation au niveau des collectivités ?

A toutes ces questions des réponses ont été données. Les travaux ont pris fin par le remplissage d'une fiche d'évaluation de l'Atelier.

MOPTI, le 2 Août 2010

L'Atelier

Liste de présence
Atelier de formation en suivi – évaluation de Tombouctou et Gao
Mopti, 31 juillet, 1, 2 août 2010

N°	Nom et Prénom	Fonction	Structure	Contacts
1	Seydou Keita	SLPSIAP	Gao	79 18 91 14
2	Oumar Dembélé	DRPSIAP		75 28 08 03
3	Mamadou Koussé	S/Préfet	Gao	76 21 83 41
4	Mohamed Alassane	Animateur DLCA		79 16 94 34
5	Lassina Bagayoko	Agent OMA		76 17 72 41
6	Abdoulrazac Y.Maiga	Maire	Soni Ali-Ber	79 08 90 34
7	Abdourahamane Zoubeyrou	SG		66 64 98 77
8	Abdoulaye Balobo	Maire	Gabero	76 17 16 50
9	Mahamane Keita	SG	Gabero	76 05 22 31
10	Yacouba Cissé	DRPIA	Tombouctou	
11	Hamadi Cissé	SLPIAP		66 52 63 10
12	Housseini Haradam	CRA		76 27 05 44
13	Ousmane Sory Timbo	CAEF		76 18 37 84
14	Issaka Maiga	CRA		76 14 24 28
15	Hamma Timbiné	SLPIAP	Goundam	66 71 06 62
16	Aliou Dagamaissa	OMA	Diré	79 37 14 35
17	Yah Pléa	S/Préfet	Bourem Inaly	78 14 79 60
18	Aguissa Billal Touré	Maire		76 02 38 77
19	Ibrahim Ascofaré	SG		76 08 19 65
20	Modibo Coulibaly	S/Préfet	Tonka	78 25 41 60
21	Mamdou Konipo	Maire		76 14 24 28
22	Mme Niamoye Touré	SG		79 21 66 28
23	Mogassou Alidji	CLA		75 41 49 66
24	Boubacar Coulibaly	PGP2	Tombouctou	76 07 52 87
25	Hamadine S.Ongoiba			76 10 29 74
26	Youssef Kané			76 90 15 23
27	Ibrahim Edam			76 11 91 63
28	Diakridia coulibaly			
29	Mahamane S.Traoré			76 20 88 89
30	Mohamed Ag Sidi Mohamed		Gao	65 89 73 10
31	Mme Safiatou Beidari			66 64 95 77
32	Mohamadou Abidine			66 95 62 44